



L'état des cultures au Québec

Rapport n° 3 – Bilan au 30 mai 2017
 Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 2 juin 2017

En bref

- Les conditions climatiques, plus favorables que celles observées en début de mois, ont permis de rattraper, en partie, les retards dans les semis.
- Les travaux d'ensemencement sont réalisés à 79 % : ils ont atteint 68 % des superficies pour les céréales, 93 % pour le maïs grain, 72 % pour le soya, 44 % pour les haricots secs et 54 % pour le canola.
- Les plantations des pommes de terre sont réalisées à 65 %.
- Les conditions de croissance du foin sont généralement bonnes, et la première fauche est commencée dans certaines régions.
- Des prorogations de la date de fin des semis ont été nécessaires pour le blé et le maïs-grain dans plusieurs régions du Québec.
- On rapporte 448 avis de dommage, comparativement à 384 l'an dernier à la même période.

Conditions climatiques en résumé

Semaine	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ¹	Particularités
15 au 22 mai	-2,0 à +2,1°C	3,1 à 66 mm	Températures et précipitations dans la normale pour l'ensemble du territoire.
23 au 29 mai	-1,5 à +3,0°C	0 à 41 mm	Températures dans les normales pour l'ensemble du territoire. Précipitations inférieures à la normale, sauf pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides et de la Mauricie où elles ont été supérieures.

¹ Les quantités normales hebdomadaires en mai sont de 15 à 25 mm en moyenne.

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations ¹	Particularités
Mai	-1,4 à +1,8°C	68 à 196 mm	Températures légèrement inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean où elles ont été dans les normales. Précipitations supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire.

Semis, plantations et conditions des cultures

Dans l'ensemble, les conditions climatiques ont permis une bonne progression des semis et les retards dans les travaux ont pu être, en partie, résorbés.

En date du 30 mai, 79 % des ensemencements sont réalisés pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses comparativement à 3 % au 6 mai. Les pourcentages de réalisation des semis de **céréales** sont de 53 % pour l'**avoine**, 85 % pour le **blé** et 62 % pour l'**orge**, ce qui représente 68 % de l'ensemble des superficies en **céréales**.

Les semis sont réalisés à 93 % pour le **maïs-grain** dans une proportion variant entre 95 % et 10 % selon les régions. En ce qui a trait au **soya**, 72 % des superficies ont été semées. Les semis de **canola** et de **haricots secs** ont été réalisés dans une proportion de 54 % et de 44 % des superficies respectivement.

Le pourcentage moyen de réalisation des plantations des **pommes de terre** est de 65 % dans une proportion variant de 5 % à 90 % selon les régions. Elles sont notamment peu avancées en Abitibi-Témiscamingue (5 %) et dans le Bas-Saint-Laurent (5 %).

Les conditions de croissance du **foin** sont bonnes en général. La première fauche a commencé à la fin de mai, notamment en Montérégie et devrait commencer sous peu dans plusieurs autres régions.

Des prorogations de date de fin des semis du maïs-grain ont été nécessaires dans les municipalités situées en zones de plus de 2 450 UTM en raison des conditions climatiques défavorables aux semis. Des prorogations de date de fin des semis du blé ont aussi été nécessaires dans plusieurs régions. Les dates prorogées sont indiquées sur le site Internet de la Financière agricole à l'adresse www.fadq.qc.ca/assurance-recolte/adhesion/prorogation-des-dates-de-fin-des-semis.

Certaines zones sont encore affectées par les inondations survenues plus tôt dans le mois et ne pourront être ensemencées avant quelques semaines.

On rapporte une grande variation concernant la survie hivernale des abeilles et l'évolution printanière des colonies. Des pertes majeures ont été signalées en Montérégie. Le Centre-du-Québec et la Mauricie font également état de mortalité supérieure à la moyenne. En Estrie, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et dans les secteurs plus au nord, les pertes étaient qualifiées de faibles à normales.

Le tableau à la fin de ce rapport présente, au 30 mai, les pourcentages moyens de réalisation des semis et des plantations des principales cultures.

¹ Les quantités normales mensuelles en mai sont de 63 à 99 mm en moyenne.

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Le tableau ci-dessous présente, au 30 mai, le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées (\$)
Apiculture	18	117 608
Cultures maraîchères	9	0
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	67	0
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	16	0
Légumes de transformation	0	0
Petits fruits	18	0
Pommes	32	0
Pommes de terre	4	0
Sauvagine	272	0
Sirop	12	0
Total 2017	448	117 608
Total 2016 ¹	384	33 158
Moyenne 5 ans (2012 à 2016) ²	813	104 286
Moyenne 10 ans (2007 à 2016) ²	856	192 591

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Céline Fleury, B.S.A.
Martine Viau
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias,
418 834-6866, poste 6223

Références

Le site Agrométéo Québec (www.agrometeo.org).

Le site de MétéoMédia (www.meteomedia.com).

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

¹ À la même période

² Avant 2016, le total des indemnités versées n'incluait pas le montant provenant des dommages causés par la sauvagine.

**POURCENTAGES MOYENS DE RÉALISATION
DES SEMIS AU 30 MAI 2017**

Régions administratives	Avoine	Blé	Orge	Maïs-grain	Soya	Haricot sec	Canola	Pommes de terre
Abitibi-Témiscamingue	5	50	30	10	75	***	15	5
Bas-Saint-Laurent	50	60	50	100	75	***	50	5
Capitale-Nationale	75	85	85	95	85	***	90	90
Centre-du-Québec	80	100	90	99	75	***	***	75
Chaudière-Appalaches Secteur de Lévis	70	80	70	90	70	***	80	55
Chaudière-Appalaches Secteur de Ste-Marie	50	80	70	85	75	***	80	***
Côte-Nord	75	***	***	***	***	***	***	***
Estrie	95	98	98	98	90	***	***	***
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	75	85	65	***	25	***	75	60
Lanaudière	95	100	95	80	65	50	***	90
Laurentides-Laval	80	80	80	80	70	***	***	***
Mauricie	65	85	80	80	40	0	***	50
Montérégie Secteur de Saint-Hyacinthe	100	100	98	95	85	5	***	85
Montérégie Secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu	100	100	100	95	75	***	***	85
Montérégie Secteur de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield	100	100	100	95	70	***	***	85
Outaouais	40	50	60	65	40	***	***	50
Saguenay-Lac-Saint-Jean	50	75	60	100	75	75	70	60
Total ¹ au 30 mai 2017	53	85	62	93	72	44	54	65
Comparativement au 16 mai	0	7	2	4	0	0	0	3
À la même période en 2016	78	97	78	100	97	70	81	73
À la même période en 2015	68	91	74	99	95	29	73	83
À la même période en 2014	68	93	78	91	77	66	77	76
À la même période en 2013	69	88	68	98	88	51	55	75

*** Moins de trois clients ou une culture non présente dans la région.

¹ Pourcentages pondérés par les superficies.